

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 454

DÉLÉGATION GÉNÉRALE A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

(Transfert

Article 6540. — *Participation aux dépenses des organismes de la recherche scientifique.*

Participation aux dépenses des organismes de la recherche scientifique 705.166.000 »

Article 6590. — *Fonctionnement de la recherche rizicole de Diïbélor.*

Fonctionnement de la recherche rizicole de Diïbélor 53.000.000 »

Article 4730. — *Subvention à l'Institut de Technologie Alimentaire (I.T.A.)*

Article 4730. — *Subvention à l'Institut de Technologie Alimentaire (I.T.A.)* 150.000.000 »

Article 4740. — *Subvention au fonctionnement de la direction générale de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles.*

Subvention au fonctionnement de la direction générale de l'ISRA 79.500.000 »

Total du chapitre 454 987.666.000 »

